



REGLEMENTS POUSSINS – POUSSINES

SAISON 2011 – 2012

- 1/ Jeu en 2 X 2 terrain 4m50 x 4m50 filet à 2m
- 2/ Match de 2 sets gagnants de 25 points avec 2 pts d'écart, 3^{ème} set en 15 points avec 2 pts d'écart.
- 3/ Au service le joueur a la possibilité de rentrer au maximum un pied dans le terrain, le pied arrière doit rester derrière la ligne de service.
- 4/ 3 services gagnants consécutivement par le même joueur = changement de serveur.
- 5/ 2 remplaçants possibles par équipe : changement libre sauf au service.
- 6/ Si lors d'une journée 1 seul joueur d'une même équipe est présent les matchs auront lieu avec un prêt d'un joueur d'une autre équipe ou un prêt de joueur du même club mais de la 2^{ème} équipe ; les matchs réalisés seront comptabilisés comme perdus mais pas de forfait.
- 7/ Si absence des équipes, report uniquement d'une journée ensuite forfait.
- 8/ Au bout de 3 journées forfaits, forfait général.

9/ Le matériel SCORERS-MIRES-SIFFLETS seront fournis par le Comité Oise ; les clubs se passeront le matériel en fonction du calendrier établi.

10/ Les feuilles de match seront à envoyer à Isabelle TOLCK, 114 allée du champ blanc 60600 AGNETZ sous 7 jours.

11/ Le club recevant entre les résultats sur le site le plus rapidement possible.

12/ Début des rencontres à 14h15.

13/ Les entraîneurs doivent être licenciés même licence-loisirs, le n° de licence doit figurer sur la feuille de match. Seules les personnes licenciées peuvent être sur le terrain avec les joueurs.

14/ Les joueurs qui arbitrent devront être notés sur la feuille de match en codant leur qualité d'arbitrage 1= BIEN, 2= TBIEN dans la colonne figurant devant le nom du joueur. Un arbitrage est validé si l'arbitre était présent tout le match.